



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

Le 25 septembre deux mil vingt-trois à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel CONSTANT, Maire.

A été prise la délibération* suivante :

Numéro	Nomenclature	Intitulé
2023-018	3.1	Vente fonds de commerce boulangerie – pâtisserie à Flaviac

(*consultable intégralement sur le site de la commune www.flaviac.fr)